

COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS

Compte-rendu du

CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 28 OCTOBRE 2021

Présents : F. LE GALL, S. RUBEUS, N. GRELLEPOIX, Y. LE CREFF P. LE BALCH, D. LE GUEN, G. LAGADEC, A. LE FOLL, P. LE GALL, M. DUEDAL, C. CHAVANON, F. PICHOURON

Absents: B. LE GUYADER procuration pour F. PICHOURON, L. LE GUEN procuration pour G. LAGADEC

Secrétaire de séance : F. PICHOURON

DM1 : Gîte du Dresnay

Le Maire présente au conseil une décision modificative :

Dépenses	Compte 6068 :	+ 4 000.00 €
	Compte 6811	+ 0.60€
Recettes	Compte 752	+ 4 000.60 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES AU 1ER JANVIER 2020 et 2021 : DROIT COMMUN

S. RUBEUS explique au CM le fonctionnement des charges transférées.

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

APPROUVE

le rapport de droit commun de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 20 septembre 2021 annexé à la présente délibération dont les conclusions portent sur :

- L'évaluation définitive concernant « le transfert de la compétence Enfance Jeunesse par les communes du syndicat d'Aod Ar Brug»,
- L'évaluation définitive concernant le transfert de la compétence voirie exercée par les syndicats de voirie

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES AU 1ER JANVIER 2020 et 2021 : REGIME DEROGATOIRE

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

- APPROUVE le rapport « procédure dérogatoire » de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 20 septembre 2021 annexé à la présente délibération pour les dispositions qui concernent la commune dont les conclusions portent sur :
- O Le Bonus Sapeur Pompiers Volontaires
 - O La gestion des Eaux Pluviales Urbaines
- APPROUVE le montant des attributions de compensation définitives pour les années 2020 et 2021 calculées en tenant compte du rapport du 20 septembre 2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- AUTORISE à signer toutes les pièces administratives s'y rapporta

Partenariat 2022 avec l'OTC

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de renouveler son partenariat avec l'Office de tourisme communautaire et de bénéficier ainsi des prestations éditions, WEB et service pour la somme de 126,00€ TTC. Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

Devis pour la rénovation de la bibliothèque

N. GRELLEPOIX présente au conseil municipal les devis établis pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne Poste en bibliothèque.

Le conseil municipal à l'unanimité valide les devis présentés par N. GRELLEPOIX

Devis pour le parking de l'école

Le Conseil municipal à l'unanimité valide le devis proposé par LTC pour le parking de l'école pour un montant de 117 444,38€ TTC. Le Maire précise que le devis pourra être réajusté en fonction du temps réellement effectué et des quantités de matériaux réellement utilisées.

- A. LE FOLL suggère l'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques. JF LE GALL propose de contacter le SDE en ce sens.

Projet éolien à Beg Ar Cha

L'enquête publique n'étant pas commencée lors de la précédente séance il convient de délibérer à nouveau sur le projet éolien à Beg Ar Cha incluant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison sur les communes de PLOUNEVEZ-MOEDEC et PLOUNERIN. Le conseil municipal à l'unanimité valide ce projet (F. PICHOURON ne prend pas part au vote étant directement concernée)

Questions diverses

- Visite sur site concernant les problèmes de vitesse Route de Plouaret

Le Maire fait état de la visite sur site route de Plouaret en présence de riverains, d'élus et de représentants du département. Le Maire informe dans un premier temps du déplacement du radar pédagogique.

S. RUBEUS présente le compte rendu des données du radar. 15% des voitures roulent à plus de 48km/h et en sortant 15% à plus de 56 km/h

Le Maire informe qu'il a été proposé de créer deux plateaux de 12m de long. Il explique qu'il s'agit d'une solution problématique en terme de nuisances sonores. B. JACOB se rendra en mairie le 03/11 à 14h00 afin de réfléchir à une proposition alternative.

- Visite sur site concernant les problèmes d'écoulement des eaux pluviales au Scojou.

P. LE GALL informe s'être rendue sur place avec D. LE GUEN et M. DUEDAL. Il y a un énorme problème d'écoulement des eaux pluviales. Deux entreprises vont être contactées afin d'établir des devis pour faire les travaux.

- Ajout poteau incendie RD11.

JF. LE GALL sur préconisation de A. LE FOLL informe le CM de la pertinence d'ajouter un poteau incendie. Ce poteau sera prévu lors de l'aménagement du carrefour.

JFLG interroge également le CM sur la pertinence de faire de l'enfouissement de réseaux au carrefour RD11/RD88

Le conseil municipal à l'unanimité valide l'enfouissement de réseaux.

- Devis complémentaire illuminations de Noël : 287.45€ TTC chez Yess.

Le CM à l'unanimité valide cette proposition.

- Le Maire soulève problème de la surpopulation de chats dans le bourg. La mairie va se renseigner pour des campagnes de stérilisation.
- N. GRELLEPOIX fait état de l'avancement des travaux de la chaufferie bois. Le calendrier est pour l'instant respecté.
- P. LE GALL informe des problèmes de collecte du verre à Croix Joncourt. La collecte va être sécurisée par un recul du panneau de stop.

- D. LE GUEN informe le CM des problèmes de curage des fossés effectué par l'entreprise PLM. Les buses n'ont pas été débouchées.
- A. LE FOLL demande pourquoi les champs à proximité de la caserne sont broyés. Cela représente deux jours de travail. Il suggère de ne broyer que les abords du cimetière et de la caserne. Le broyage nuit à la biodiversité et est très chronophage. Il évoque des solutions alternatives telles que l'éco pâturage ou des plantations.

Le Maire,
Jean-François LE GALL